

# BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

*La réinscription est obligatoire chaque année.*

**FICHE A RETOURNER A LA MAIRIE A PARTIR DU 26 AOÛT 2019**

**ANNEE 2019-2020**

ENFANT –

NOM = ----- Prénom = -----

Né (e) le = ----- à = -----

Ecole Maternelle  Ecole Blaise CHARLUT  Ecole Marcel GRILLON

**Choix d'un menu : ne cocher qu'une seule case.**

Menu «STANDARD»  Menu « SANS PORC »

**Allergie alimentaire :** Oui  Non

Si oui, préciser l'allergie : .....



*Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée à la direction de l'éducation. L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la direction de l'éducation.*

N° ALLOCATAIRE CAF \_\_\_\_\_ N° SECURITE SOCIALE \_\_\_\_\_

QUOTIENT FAMILIAL \_\_\_\_\_

## RESPONSABLE DU FOYER DE L'ENFANT

NOM = ----- Prénom =-----

Adresse = -----

**Produire un justificatif de domicile de moins de 2 mois**

Code postal = ----- Ville =-----

Téléphone = ----- / -----

mail : ----- @-----

**Téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence ou téléphone sur le lieu de travail**

----- ou N° -----

Le prix du repas est fixé à 2.80 au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les parents s'engagent à respecter le règlement du restaurant scolaire de La Réole.



**Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2018-2019 ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes**

A LA REOLE le-----

Signatures des parents,  
ou des responsables légaux

Signature de la Mairie